

La conférence sociale qu'a ouverte ce matin le président de la République est bien plus qu'un changement de méthode, c'est un changement de finalité : rétablir l'égalité du contrat social, faire de la justice le levier du redressement national. C'est une rupture avec la gestion de la droite qui, pendant dix ans, a réduit le monde du travail à la portion congrue. Désormais, tout sera sur la table, l'emploi, les salaires, l'investissement, la compétitivité, la protection sociale et les réformes s'appuieront sur la responsabilisation des partenaires sociaux, avec une volonté clairement affirmée de dépasser les intérêts corporatistes ou catégoriels.

Ce compromis social ne se fera pas en un jour. Mais il doit dès aujourd'hui se mettre à l'œuvre pour endiguer la vague de plans de licenciements que la droite a renvoyée après les élections sans rien faire pour la prévenir. Cette interpellation s'adresse prioritairement au Medef. Il est inacceptable et indécent que sa seule réponse aux milliers de salariés menacés de perdre leur emploi soit l'assouplissement des conditions de licenciements.

Que les entreprises touchées par la crise soient épaulées par les pouvoirs publics est légitime. Mais quand certains groupes licencient pour optimiser leurs bénéfices, cela relève de l'abus de plans sociaux et doit être pénalisé d'une façon ou d'une autre. La compétitivité, revendiquée par le patronat, sera pleinement admise si elle relève d'un donnant/ donnant avec la sécurisation du travail.

*Communiqué de Bruno Le Roux,*

*Président du groupe SRC à l'Assemblée Nationale*